



Cabinet du Président

Cabinet

Cabinet-Mission Coopération Internationale

Affaire suivie par : Cédric LE BRIS

Poste: 79 94

2014-CP-5084

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mai 2014

**POLITIQUE B07 AIDER AU DÉVELOPPEMENT ET SOUTENIR LA
DYNAMIQUE YVELINOISE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

**CONVENTION ANNUELLE DE COOPÉRATION
2014-1 AVEC LA PRÉFECTURE DES LACS (TOGO)**

Code	B0701		
Secteur	Coopération		
Programme	Yvelines, partenaires du développement		
<i>Données financières</i>	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	
Enveloppes de financement	CP	CP	CP
Montant actualisé	1 647 422 €	392 618 €	
Montant déjà engagé	451 165 €	231 154 €	
Montant disponible	1 196 257 €	161 464 €	
Montant réservé pour ce rapport	1 662 €	2 582 €	

Dans le cadre de sa coopération avec la Préfecture des Lacs (Togo), le Département des Yvelines va poursuivre son soutien aux activités du Réseau de lecture publique des Lacs, mis en place en 2010. Ce programme d'activités met l'accent sur la pérennisation financière du Réseau, à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus devant consolider son autonomie financière. Pour 2014, une subvention globale de 4 244€ est attendue du Département des Yvelines.

I. LA COOPERATION AVEC LA PREFECTURE DE BLITTA.

Accord de coopération		Coopération Lacs (Togo)	
Date de signature de l'accord-cadre :	2007 (renouvellement en 2012)		
Collectivité partenaire :	Conseil de Préfecture des Lacs		
Type de coopération :	Indirecte (opérateur : Union des communes du Togo)		
Autres partenaires dans le pays :	Ministère de la culture		
Autres partenaires en France :	Bibliothèque départementale des Yvelines, Bibliothèques sans frontières, Convoi exceptionnel		
Domaines de coopération	Infrastructures et services sociaux	Création et animation d'un Réseau de lecture publique comprenant 5 bibliothèques	
Financements départementaux	Total des engagements depuis la signature de l'accord	Montants déjà versés	Présent rapport
Infrastructures et services sociaux	172 851,11 €	172 851,11 €	4 244,00€
Frais administratifs	59 028,90 €	45 086,46 €	
Total	231 880,01 €	217 937,57 €	4 244 €
Subventions obtenues pour cet accord	2010-2012 : cofinancement du Ministère des affaires étrangères pour toutes les actions au Togo		

La coopération avec la Préfecture des Lacs a fait l'objet d'une première convention-cadre de coopération décentralisée signée le 9 novembre 2007, qui a été renouvelée le 20 avril 2012 pour une durée supplémentaire de 4 ans. Depuis 2007, la mise en œuvre des actions de coopération avec la Préfecture des Lacs est confiée à l'Union des communes du Togo, opérateur sélectionné par le Département des Yvelines (marché du 2 juillet 2012).

Depuis 2012, un marché de prestation de services d'ordres administratif, technique et financier a été conclu entre le Département et l'Union des communes du Togo. L'UCT reçoit dans le cadre de ce marché les fonds mobilisés par le Département des Yvelines, qui exécute soit directement soit en contractualisant avec des tiers les actions prévues dans les conventions annuelles. Afin de suivre au mieux le déroulement des projets, le Département dispose par ailleurs d'un Volontaire de solidarité internationale au Togo.

Les actions réalisées se concentrent dans le domaine de la lecture publique, ce qui a conduit à la création d'un Réseau de lecture publique comprenant 5 bibliothèques en 2010. Ce Réseau dispose d'un siège à Anèho et est animé par un coordinateur. Les trois objectifs de la coopération sont :

- Harmoniser le service d'accès à la lecture pour tous dans toutes les bibliothèques membres du Réseau ;
- Enrichir l'offre de culture au bénéfice des publics des bibliothèques ;
- Assurer la pérennité et la visibilité du Réseau et des bibliothèques membres.

Cette coopération bénéficie de l'accompagnement technique de la Bibliothèque départementale des Yvelines, un agent pouvant être amené à effectuer des missions sur le terrain pour conseiller les acteurs locaux sur la conception et la mise en œuvre des actions. Par

ailleurs, le Volontaire de solidarité internationale, positionné auprès de l'Union des communes du Togo, assure l'accompagnement du projet au quotidien.

II. BILAN DE L'ANNEE 2013.

Le rapport annuel 2013 a été remis par la Préfecture début avril.

Des actions ont été réalisées dans le cadre de conventions signées en 2011 et 2012 (reliquats) et une nouvelle convention 2013-1 avait été conclue le 29 mars 2013. Globalement, le budget prévisionnel de l'année 2013 s'élevait à 32 009€.

Les activités menées ont concerné :

- L'appui au fonctionnement général du Réseau, avec le paiement d'une coordinatrice française dans la continuité d'un stage effectué en 2012, et le recrutement à compter du mois d'août d'un coordinateur local. Des formations ont également été organisées, notamment avec l'appui de l'Institut français de Lomé ;
- Des dotations complémentaires en ouvrages et abonnements à des revues ont été accordées aux bibliothèques membres, et les derniers travaux de réhabilitation des bibliothèques ont été réceptionnés ;
- Plusieurs animations tournantes ont eu lieu dans les bibliothèques (ateliers bande-dessinée, atelier slam...);
- Enfin, les bibliothèques membres du Réseau ont bénéficié d'un petit concours financier qui a permis de lancer de petites activités génératrices de revenus (514€ de revenus pour 2013), destinées à financer le renouvellement des fournitures de base. Le Réseau a aussi pu lancer ses propres activités, générant des ressources à hauteur de 556€.

En termes de bilan financier, 19 782€ ont été dépensés par l'UCT, mandataire des fonds du Département et de la Préfecture, et 24 851€ avaient été encaissés. A ce reliquat de 5 069€, il doivent être ajoutées des ressources non versées par la Préfecture des Lacs et les localités membres du Réseau, représentant 3 842€, qui seront reportées avec le reliquat à la convention 2014-1.

III. PROJET DE CONVENTION 2014-1.

Le budget prévisionnel pour l'année 2014 est de 18 215€, dont 75% représentent les charges normales de fonctionnement. Un budget d'investissement de 3 415€ est affecté à la poursuite de l'équipement du Réseau en matériel d'animation événementielle (vidéoprojecteur, sono, groupe électrogène...) devant permettre de générer des ressources additionnelles pour le fonctionnement du Réseau. Pour 2014, la subvention départementale représente moins de 25% du budget global, ce qui montre la volonté de faire reposer le plus possible le financement des charges récurrentes par les ressources locales.

DEPENSES	En €	RECETTES	En €
FONCTIONNEMENT	10 131	FONCTIONNEMENT	10 131

Charges générales	5 065	Report 2013	1 695
Activités de lecture	1 982	Préfecture des Lacs	1 829
Animations	2 104	Localités membres	183
AGR	980	Arriérés Préfecture et localités	3 842
		CG 78 2014	2 582
INVESTISSEMENT	8 085	INVESTISSEMENT	8 085
Solde travaux 2011	3 374	Reliquat 2011	3 374
Charges générales	381	Recettes AGR	3 049
Activités de lecture	915	CG 78 2014	1 662
AGR	3 415		
TOTAL	18 215	TOTAL	18 215

La contribution du Département des Yvelines correspondante sera versée sur le compte bancaire de l'UCT en deux fois :

- 80% à la signature de la convention ;
- le solde après remise d'un rapport intermédiaire justifiant de dépenses représentant au moins 50% du montant prévisionnel du budget de la convention.

IV. PROPOSITION.

Au vu des éléments présentés dans ce rapport, je vous invite à m'autoriser à signer la convention de coopération 2014-1 entre le Département et la Préfecture des Lacs jointe à la délibération, et à attribuer une subvention globale à l'Union des communes du Togo, gestionnaire de fonds de cette coopération, de 4 244€, dont 2 582€ en fonctionnement, et 1 662€ en investissement.